

## Réunion du Conseil Municipal du 05 Novembre 2020

Présents : J.L BALADRE, D. BARRES, A. CAVIER, M. DELCAYRE, N. FAVRESSE, P. LEFEVRE, A. LONGE, F. PAGES, M. PERIE, D. TAMAGNAUD, I. TOULZAC

### Ordre du Jour :

Désignation Secrétaire de séance  
Programmation Travaux Cœur de Village le Barry  
Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 30 en énumérant l'ordre du jour, délibération sur opération Cœur de village.

### Désignation du secrétaire de séance

Mme Martine PERIE est désignée secrétaire de séance.

### Programmation Travaux Cœur de Village le Barry

Monsieur le Maire présente le projet et son caractère urgent car risque de perte de la DETR 2016 en Septembre 2021.

Pour rappel, une 1<sup>ère</sup> tranche Cœur de village sur la Rue du 19 Mars et Rue du Pont a été réalisée en 2011.

En 2015 conjointement avec la sécurisation de la RD15 (réalisée en 2016), les travaux d'aménagement du Barry avaient été initiés.

M. J-L BALADRE propose de lancer la 2<sup>ème</sup> tranche, en partenariat avec CAUVALDOR : aménagement du secteur du Barry, comprenant les 2 ruelles jusqu'au caniveau allant au couvent.

Le montant des travaux à réaliser s'élève à 100 780 € H.T selon l'estimatif du Bureau DEJANTE en 2015 ; dont 30 530 € de réseaux pluviaux qui seront à charge de la Commune.

La DETR étant de 25 % ; la partie financière résiduelle sera prise en charge à part égale entre la Commune et CAUVALDOR.

La participation financière de la Commune s'élève à 60 692 € 50 H.T. (hors actualisation de prix).

M. BALADRE informe que l'aménagement de la Place fera partie d'une opération postérieure.

En réponse à la question de Mme A. CAVIER , M. le Maire précise au Conseil Municipal que ce projet n'affectera pas le projet d'aménagement du Suquet (PLUiH).

Après délibération le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le lancement de l'opération Cœur de village sur le secteur du Barry.

### Questions diverses

#### Cérémonie du 11 Novembre :

M. le Maire signale que suite à l'actuelle situation sanitaire et message de M. le Préfet du Lot, la cérémonie du 11 Novembre se déroulera sans public et propose de se retrouver entre élus ce Mercredi 11 Novembre à 11 H 30 dans le respect des gestes barrières pour un dépôt de gerbe.

#### NATURA 2000 :

Suite à la réunion du COPIL NATURA 2000 (20 Communes + 8 EPCI) M. A. LONGE informe le Conseil Municipal qu'il faudra prendre une délibération ultérieurement pour statuer sur le périmètre

NATURA 2000 ; pour rappel un avis défavorable avait été émis lors du Conseil Municipal du 16/01/2020.

**Personnes vulnérables :**

Suite à l'actuelle situation sanitaire et mesures de confinement, et afin de répondre au mieux aux besoins des personnes isolées, Mme M. PERIE demande à chaque élu de répertorier les personnes à risques isolées (personnes âgées ou personnes en situation de handicap) de leur secteur afin de prendre contact régulièrement avec elles et les mettre en lien, si elles le désirent, avec les associations ou bénévoles locaux.

Après un dernier tour de table, Monsieur le Maire clôture la séance à 23 H 00.